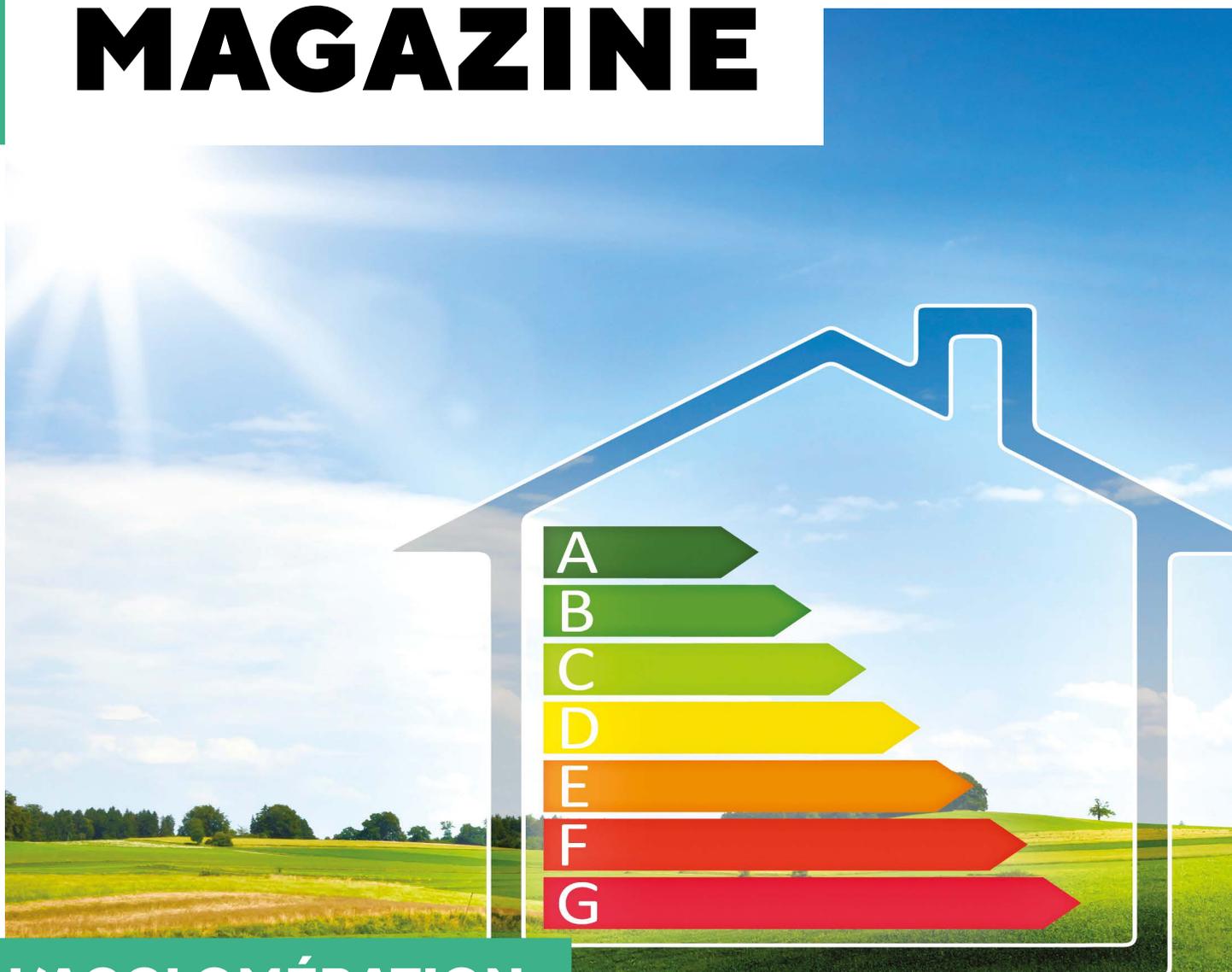


N°3
Mai 2022

COULOMMIERS PAYS DE BRIE MAGAZINE

Le magazine
de Coulommiers
Pays de Brie
Agglomération



L'AGGLOMÉRATION À VOS CÔTÉS POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE VOTRE LOGEMENT

Le Service Unique de Rénovation Énergétique (SURE)
vous propose des conseils gratuits, neutres et objectifs
pour réaliser votre projet.
À découvrir en page 22.

ÉDITO



Notre communauté d'agglomération a cette particularité d'être structurée autour de trois villes centres : Coulommiers, La Ferté-sous-Jouarre et Crécy-la-Chapelle.

Les autres intercommunalités comptent pour la plupart une seule ville centre, qui concentre les équipements structurants pour répondre aux logiques de déplacement des habitants. Il est en effet plus cohérent et responsable de construire une piscine, un gymnase, un hôtel d'entreprises ou un équipement touristique dans une ville, à proximité des gares, des équipements scolaires, des services publics, des entreprises et des commerces. Cette réalité explique donc pourquoi notre communauté d'agglomération réalise plus d'équipements dans ses trois villes centres que dans les communes rurales, où l'on choisit de vivre plus pour la quiétude du cadre de vie que pour la proximité d'infrastructures amenées à attirer un public nombreux.

Notre intercommunalité attache cependant un soin tout particulier à mener des actions sur l'ensemble du territoire, comme en témoignent les investissements importants en matière d'eau et d'assainissement, le déploiement de la fibre optique ou encore le service de conseils pour la rénovation énergétique, sollicité par de très nombreux habitants de nos communes.

Vous découvrirez dans ce magazine l'actualité des projets et des services de votre communauté d'agglomération.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Ugo PEZZETTA
Président



SOMMAIRE



P.4/5 VOS ÉLUS



P.6 BUDGET



P.7 CARTE DES PROJETS



P.8/9 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



P.10 TERRES DE BRIE



P.11 MOBILITÉS



P.12/13 EMPLOI / INSERTION



P.14 FRANCE SERVICES



P.15 SANTÉ



P.16/17 ENFANCE / PETITE ENFANCE



P.18/19 EAU ET ASSAINISSEMENT



P.20/21 ENVIRONNEMENT



P.22 URBANISME / HABITAT



P.23 FIBRE OPTIQUE



P.24/25 SPORT ET CULTURE



P.26/27 TOURISME

COULOMMIERS PAYS DE BRIE
MAGAZINE - N°3 Mai 2022

Directeur de la publication
Ugo Pezzetta

Réalisation

Service communication

Crédits photos

CACPB - CPB Tourisme - Thomas Leaud - Crea Photo

Adobe Stock - Philippe De Murel - Spedidam - Yann Piriou

Impression

Imprimerie Beaudoin - 01 64 03 08 79

Coulommiers Pays de Brie Agglomération

13 rue du Général de Gaulle - 77120 Coulommiers

Tél. : 01 64 75 38 90 - www.coulommierspaysdebrie.fr

www.facebook.com/cpb.agglo





LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

PRÉSIDENT



Ugo PEZZETTA
Maire de La Ferté-sous-Jouarre
Conseiller Départemental

VICE-PRÉSIDENTS



Bernard JACOTIN
Développement économique
et administration générale
Maire de Beautheil-Saints



Bernard CAROUGE
Maintenance du patrimoine, mutualisation,
groupements d'achat et bail voirie
Maire de Crécy-la-Chapelle



Laurence PICARD
Aménagement du territoire, instruction du
droit des sols et politiques contractuelles
Maire de Coulommiers



Laurence MIFFRE-PERETTI
Politique culturelle communautaire
Maire de Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux



Guy DHORBAIT
Finances et commande publique
Maire de Boissy-le-Châtel



Emmanuel VIVET
Aménagement numérique et France services
Maire de Nanteuil-sur-Marne



Franz MOLET
Équipements sportifs et de loisirs
Maire de Voulangis



Daniel NALIS
Politique environnementale communautaire
Maire de Guérard



Sophie CHEVRINAIS
Enfance et petite enfance
Maire de Touquin



Patrick ROMANOW
Politique de santé communautaire
Maire de Reuil-en-Brie



Philippe FOURMY
Assainissement et eau potable
Maire de Signy-Signets



Sophie DELOISY
Emploi et insertion
Adjointe au Maire de Coulommiers
Conseillère Départementale



Jean-Jacques PREVOST
Mobilités et transports
Maire de Coutevroult



Sébastien HOUDAYER
Gens du voyage et Contrat Intercommunal
de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
(CISPD) - Maire de Saint-Augustin



Eric GOBARD
Tourisme
Maire d'Aulnoy



Jean-Louis Vaudescal
Conseiller délégué à la GEMAPI (Gestion
des Milieux Aquatiques et Prévention des
Inondations) - Maire de Couilly-Pont-aux-Dames

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Amillis

Mme Muriel DOMARD
Mme Pascale TASD'HOMME*

Aulnoy

M. Eric GOBARD
M. Patrick FRERE*

Bassevelle

M. Jean-Marie VAN LANDEGHEM
Mme Pascale VIVIER*

Beauthel-Saints

M. Bernard JACOTIN
Mme VANHOUTTE*

Boissy-le-Châtel

M. Guy DHORBAIT
Mme Céline BERTHELIN

Bouleurs

Mme Monique BOURDIER
M. Jean-François GUERIN*

Bussières

M. Dominique MACHURÉ
M. Louis CERLE*

Chailly-en-Brie

M. Jean-François LEGER
Mme Corinne MENEGAULT*

Chamigny

Mme Jeannine BELDENT
M. Thierry BOULET*

Changis-sur-Marne

M. Jean-François BERGAMINI
Mme Martine LHOSTE*

Chauffry

M. Richard WARZOCHA
Mme Maryvonne SOUILLET*

Chevru

M. Jean-François MASSON
Mme Pascale KEIGNART*

City

M. Thierry FLEISCHMAN
M. Jacques COLLET*

Condé-Sainte-Libiaire

M. Fabrice MARCILLY
Mme Nicole ARETZ*

Couilly-Pont-aux-Dames

M. Jean-Louis VAUDESCAL
Mme Marie-Pierre BADRE*

Coulommes

Mme Françoise BERNARD
M. Jean-Marie DELINOTTE*

Coulommiers

Mme Laurence PICARD
M. Franck RIESTER
M. Pascal FOURNIER
Mme Sophie DELOISY
M. Daniel BOULVRAIS
M. Eric DAMET
Mme Michèle KIT
Mme Sarah ESMIEU
M. Jean BARDET
Mme Sylvianne PERRIN
M. Matthieu BRUN
Mme Aude CANALE
M. Pascal THIERRY

Coutevroult

M. Jean-Jacques PREVOST
Mme Céline COUTELLE*

Crécy-la-Chapelle

M. Bernard CAROUGE
Mme Christine AUTENZIO
M. Sébastien CHIMOT

Dagny

M. Jean-Raymond PATIN
M. Jean-Gilles CLODION*

Dammartin-sur-Tigeaux

Mme Angélique MERCIER
M. Didier ROUX*

Faremoutiers

M. Nicolas CAUX
Mme Marie-Claude POVIE

Giremoutiers

M. Yves BRODARD
M. Pascal SANTUS*

Guérard

M. Daniel NALIS
Mme Anne-Marie THIEBAUT

Hautefeuille

M. Joël CHAUVIN
Mme Sophie BONNEAU*

Jouarre

M. Fabien VALLEE
Mme Martine LESCURE
M. Philippe RIMBERT

La Celle-sur-Morin

Mme Jacqueline SCHAUFLEUR
M. Dominique BOUCHASSON*

La Ferté-sous-Jouarre

M. Ugo PEZZETTA
Mme Corinne GUILBAUD
M. Daniel DURAND
Mme Flore DE LADOUCETTE
M. Jean-Luc CHARBONNEL
Mme Sonia PEZZETTA
M. Jean-Luc MUSART
M. Pierre-Rick THEBAULT

La Haute-Maison

Mme Albane ANCELIN
M. Thierry POULINET*

Luzancy

M. Gautier SAUVAGE
Mme Laurence HERAULT*

Maisoncelles-en-Brie

M. Cédric THOMAS
M. Eric DEFRAÇE*

Marolles-en-Brie

Mme Christine GUILLETTE
M. Bernard ANDRE*

Mauperthuis

M. Dominique CARLIER
M. Michaël PEROTIN*

Méry-sur-Marne

Mme Isabel FRADE
M. Bruno CLEMENT*

Mouroux

M. Michel SAINT-MARTIN
Mme Cathy VEIL
M. Jean-louis BOGARD

Mme Sylvie TOURNOUX

Nanteuil-sur-Marne

M. Emmanuel VIVET
M. Patrick DAVIGNON*

Pézarches

M. Alexandre DENAMIEL
Mme Sylvie SURAT*

Pierre-Lévé

M. Philippe DESWARTE
Mme Laure MACARTY*

Pommeuse

M. Christophe DE CLERCK
Mme Lysiane FINOT

Reuil-en-Brie

M. Patrick ROMANOW
M. Lucien DUBOIS*

Saâcy-sur-Marne

Mme Katy VEYSSET
M. Jacques DOS SANTOS*

Saint-Augustin

M. Sébastien HOUDAYER
Mme Nelly DE VIENNE*

Sainte-Aulde

Mme Marie-Noëlle STANISLAS
M. Emmanuel DOLO*

St-Jean-les-Deux-Jumeaux

Mme Laurence MIFFRE-PERRETTI
Mme Juliette MENDEZ RIBEIRO*

Sammeron

M. Didier VUILLAUME
Mme Martine JUPY*

Sancy-les-Meaux

M. Vincent DUPORT
M. Philippe DUMONT*

Sept-Sorts

M. François ARNOULT
M. Alain LECOMTE*

Signy-Signets

M. Philippe FOURMY
M. Marc LE GUIDEVAIS*

Tigeaux

M. Francis POISSON
M. Joël TOURTE*

Touquin

Mme Sophie CHEVRINAIS
M. Jean-Pierre DELAHAYE*

Ussy-sur-Marne

M. Pierre HORDE
Mme Sylvie LUCAS*

Vaucourtois

Mme Maryse MICHON
M. Thierry BIENAIME*

Villiers-sur-Morin

Mme Agnès AUDOUX
M. Philippe AUDOUX*

Voulangis

M. Franz MOLET
Mme Elisabeth VALAHU*

— * élus suppléants

COULOMMIERS PAYS DE BRIE POURSUIT SES INVESTISSEMENTS SANS AUGMENTER LES IMPÔTS

Le conseil communautaire a voté le budget général de la communauté d'agglomération le 28 mars dernier à hauteur de 82,8 millions d'euros, en augmentation de 11,9% par rapport à l'an dernier. La communauté d'agglomération a fait le choix, cette année encore, de poursuivre ses projets d'investissement **sans augmenter la part intercommunale des impôts et en maintenant un taux d'endettement faible.**

L'eau potable et l'assainissement, compétences obligatoires de l'agglomération, constituent le premier poste d'investissement, avec des travaux en cours et en projet partout sur le territoire. Le développement économique et l'attractivité touristique restent également des priorités d'action, pour créer des emplois locaux.



Développement économique : aménagement de parcs d'activité et de télécentres (P. 8/9)



Eau et assainissement : création d'unité de traitement d'eau potable, de stations d'épuration et amélioration des réseaux (P.18/19)



Équipements sportifs : projet de city stade à Tigeaux, modernisation des centres aquatiques existants et projet de construction à Crécy-la-Chapelle (P. 24)



Attractivité touristique : développement du tourisme fluvial et offre de randonnées près de chez vous (P. 26/27)

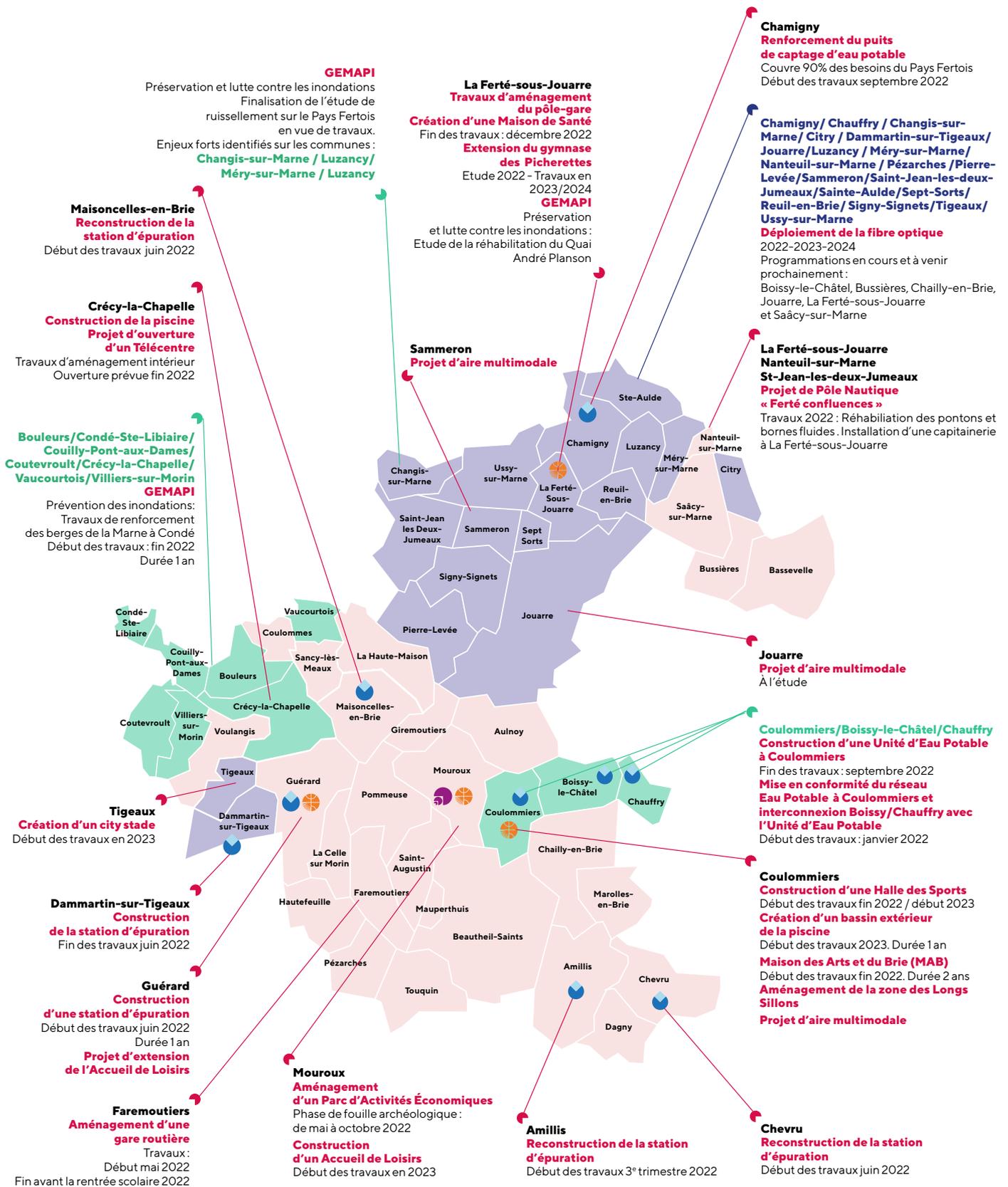


Déploiement de la fibre optique sur toutes les communes de l'agglomération d'ici 2024 (P. 23)



CARTE DES PROJETS

NOS PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENT



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, UNE PRIORITÉ DE L'AGGLOMÉRATION POUR CRÉER DES EMPLOIS

L'agglomération développe un véritable parcours résidentiel pour accompagner le développement des entreprises, en aménageant des bureaux et espaces de coworking (voir ci-contre), des ateliers (hôtels d'entreprises : Amillis et Pommeuse) et des parcs d'activité avec des terrains à construire (ZA Les 18 Arpents à Boissy-le-Châtel, ZAC du Plateau-Voisins à Mouroux et Les Longs Sillons à Coulommiers). Elle finance également le déploiement de la fibre optique à l'habitant, facteur décisif d'attractivité et de développement.

UN PROJET DE STUDIOS CINÉMATOGRAPHIQUES SUR L'AÉRODROME COULOMMIERS-VOISINS

La communauté d'agglomération espère accueillir un pôle spécialisé dans les productions cinématographiques.

Ce projet sera localisé au nord du site de l'aérodrome Coulommiers-Voisins. Il s'agit d'un projet majeur en matière d'aménagement et de développement territorial, permettant d'offrir une nouvelle vocation à des espaces déjà artificialisés, par l'installation de studios de tournages.

L'objectif est de mettre à disposition des productions nationales et internationales, un site réunissant tous les éléments nécessaires (ateliers, studios, plateaux de tournage, zone de décors, ...) à la réalisation de productions cinématographiques ou télévisuelles.

L'installation d'un tel projet à l'échelle de la communauté d'agglomération présente de nombreux intérêts en matière de développement économique et d'attractivité. Différents secteurs d'activités (hébergement, restauration) et corps de métiers sont susceptibles d'être sollicités par le déploiement de cette activité et plusieurs milliers d'emplois pourraient être créés.



AMÉNAGEMENT D'UN PARC D'ACTIVITÉ À MOUROUX

26 hectares dédiés à l'activité économique (sauf commerces) seront aménagés sur le plateau de Voisins.

La 2^{ème} phase des fouilles archéologiques, indispensable à sa réalisation, va s'effectuer de mai à octobre 2022. L'aménagement débutera en 2023.

BÉNÉFICIER D'UN PRÊT À 0 % POUR UN PROJET D'ENTREPRISE, C'EST POSSIBLE !

Les créateurs, repreneurs et développeurs d'entreprises peuvent bénéficier d'un prêt d'honneur à 0% (et sans garantie). Grâce à la participation financière de la communauté d'agglomération à ce fonds, en partenariat avec Initiative Nord Seine-et-Marne, 7 chefs d'entreprise ont pu bénéficier de cette aide en 2021 (montant total de 93 500 € pour 5 créations et 2 reprises).

Au 1^{er} trimestre 2022, ce sont déjà 3 entreprises qui ont pu bénéficier du prêt d'honneur pour un montant de 23 500 € (1 création et 2 reprises).

Un nouveau comité d'agrément a eu lieu en mars 2022 avec 2 nouveaux dossiers qui ont obtenu un avis favorable.

Plus d'infos sur les démarches :

www.initiative-nord77.fr



Contact développement économique

Christelle PETIT

Tél : 0184 32 03 18

dev.eco@coulommierspaysdebrie.fr



LES TÉLÉCENTRES : VOTRE BUREAU PRÈS DE CHEZ VOUS !

Permettre aux entrepreneurs de s'installer et se développer sur notre territoire est l'une des priorités de notre communauté d'agglomération. Les télécentres sont une solution idéale pour les entrepreneurs qui recherchent un bureau pour travailler et recevoir leurs clients, mais ils sont également destinés aux salariés, qui peuvent ainsi réduire leurs déplacements entre le domicile et le travail.

UN NOUVEAU TÉLÉCENTRE À CRÉCY-LA-CHAPELLE EN 2023



Il sera situé dans les anciens locaux de la communauté de communes du Pays Créçois. Salariés, indépendants, chefs d'entreprise et étudiants pourront travailler près de chez eux avec les avantages suivants :

- Une réduction des durées de trajet domicile-bureau,
- Une connexion internet par la fibre,
- Un espace de travail sécurisé avec un choix de bureau fermé ou en open-space,
- Une souplesse d'utilisation avec des tarifs adaptés.

FORT DE SON SUCCÈS, LE TÉLÉCENTRE E-L@B S'AGRANDIT



Cette extension permet à l'e-L@b de proposer une salle de réunion plus grande et un espace de convivialité plus accueillant. En effet, la salle de réunion « EURÊKA » d'une capacité maximum de 30 personnes est calme, sécurisée et climatisée. Elle dispose d'un grand espace modulable avec une entrée indépendante laissant de larges ouvertures à la lumière naturelle. Elle est équipée de mobilier moderne, d'un écran géant tactile, d'un paperboard, d'internet THD, avec un espace détente composé d'un coin lounge et d'une petite cuisine.

La construction de l'extension du télécentre a représenté un investissement de 456 500 € HT, soutenue par le Département de Seine-et-Marne, la Région Île-de-France et l'État.



VISIOCONFÉRENCES SUR DES THÉMATIQUES DU DOMAINE PROFESSIONNEL

Les télécentres de votre communauté d'agglomération organisent, avec des partenaires locaux, des visioconférences/webinaires gratuits et ouverts à tous.



Webinaire "les aides à la création d'entreprise" du 13 avril 2022
Animé par Mme Sophie Potel, société APSIE

Voici quelques exemples de thèmes déjà abordés.

En 2021 : "La gestion de la trésorerie d'une entreprise", "Comment développer mon réseau pour booster mon business ?"

En 2022 : "Les 5 actions à mener pour éviter la cessation de son entreprise", "Comment gérer sa réputation sur internet?", "Les aides à la création d'entreprise".

Contacts des télécentres

e-L@b à Coulommiers (réservation de la salle Eurêka) :

01 84 32 03 00 - elab@coulommierspaysdebrie.fr

e-Crea@ à La Ferté-sous-Jouarre :

01 84 32 03 03 - ecrea@coulommierspaysdebrie.fr

Plateforme de réservation : <https://telecentres-cacpb.cosoft.fr/>



DES PROJETS AGRICOLES ET TOURISTIQUES SOUTENUS PAR LE PROGRAMME "TERRES DE BRIE"

Les porteurs de projet (privés & publics) peuvent bénéficier de fonds Européens LEADER, obtenus grâce au Groupe d'Action Locale (GAL) "TERRES DE BRIE", dont font partie la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie et la communauté de communes des Deux Morin.

Depuis son démarrage, le GAL "TERRES DE BRIE" a accompagné 28 projets, dont récemment, un gîte à la ferme situé à Jouarre, un bâtiment de stockage de chanvre à Saint-Léger, et une miellerie à Villeneuve-sur-Bellot.

Ces nouvelles réalisations permettent de développer l'offre agricole et touristique du territoire.

PROJETS SOUTENUS PAR "TERRES DE BRIE"

- **Confrérie du Brie de Coulommiers**
Promotion de la confrérie : 1 332 €
- **Foire aux fromages - Coulommiers**
50 ans de la foire : 11 373 €
- **Ferme du Chasne - Beauthel-Saints**
Création d'un gîte : 38 323 €
Implantation de vignes : 3 108 €
- **Ferme du Moras - Jouarre**
Création d'un gîte : 34 268 €
- **Grand Balleau - Jouarre**
Diversification activités exploitation agricole : 11 888 €
- **Jardinets - Saâcy-sur-Marne**
Diversification maraichage bio et transformation exploitation existante : 13 329 €
- **Vigne EnVie - Guérard**
Développement viti-vinicole : 5 479 €
- **Schéma local de développement des liaisons douces** : 4 999 €
- **Maison des Fromages**
Etudes maîtrise d'œuvre : 42 000 €
- **Chanvre - Jouarre**
Aménagement d'un hangar pour le stockage de chanvre : 9 205 €
- **Planète Chanvre - Aulnoy**
Séchoir trieur graines de Chanvre : 141 886 €

COMMENT BÉNÉFICIER D'UNE AIDE "TERRES DE BRIE" ?

Le GAL "Terres de Brie" a lancé un appel à projet en janvier 2022, il s'est clôturé le 29 avril 2022. Les porteurs de projet auront la possibilité de transmettre leur intention de projet à partir de janvier 2023 lors de l'ouverture de la nouvelle programmation "Terres de Brie". Le coordinateur local reste à votre écoute pour échanger sur le financement de votre projet.

POUR QUEL PROJET ?

1. La filière agricole :

- Le lait, le fromage et le brie
- Le raisin-vin et le miel
- Les pommes et le cidre
- La diversification agricole

2. La filière tourisme :

- L'hébergement et l'accueil touristique
- L'itinérance et les mobilités douces
- Le service et l'équipement en matière d'offre gastronomique
- La vente et la promotion de produits locaux.

Pour être éligible, votre projet doit rayonner sur le territoire «Terres de Brie».

QUELLES AIDES FINANCIÈRES ?

Les fonds peuvent financer :

- Des équipements
- Des études et de l'ingénierie

- De la communication
- De l'appui à l'animation

POUR QUI ?

Des porteurs de projets privés :

Agriculteurs, entrepreneurs, artisans, associations et coopératives.

Des porteurs de projet publics :

Collectivités et organismes associés.

Contact coordinateur local (GAL)

Benjamin LEFEBVRE

Tél. 01 84 32 03 25

terresdebrie77@gmail.com

À PARTIR DU 1^{ER} AOÛT 2022, LE RÉSEAU DE BUS EVOLUE SUR LE TERRITOIRE DE COULOMMIERS PAYS DE BRIE

Depuis sa création, la communauté d'agglomération a sensibilisé Île-de-France Mobilités, autorité compétente pour les transports en Île-de-France, afin d'améliorer la desserte en bus et développer le Transport à la Demande sur le territoire. Exploité par Transdev, le nouveau plan de réseau qui entrera en service au mois d'août apporte ainsi plusieurs avancées :

- **3 arrêts de la ligne 17 du Seine-et-Marne Express** à Crécy-la-Chapelle et Villiers-sur-Morin avec des rotations supplémentaires, pour mieux relier Coulommiers au Pays Créçois et mieux desservir le RER A à Chessy,
- **Une nouvelle ligne qui reliera Coulommiers à la Gare de Lyon la nuit**, en passant par Mouroux, Crécy-la-Chapelle et la gare RER de Chessy, notamment pour prendre le relais de la ligne 17 qui ne circule pas la nuit,
- **La création de 2 lignes de Transport à la Demande sur le Pays Créçois**, en remplacement des lignes régulières,
- **L'optimisation du Transport à la Demande de Coulommiers (Intra-Muros)**, avec la liberté pour le voyageur de choisir son arrêt de descente selon la liste des arrêts desservis,
- **L'amélioration de la ligne 49 sur le Pays Fertois** pour une offre plus lisible et une meilleure correspondance avec les trains. La mise en place d'un Transport à la Demande (TAD) est également à l'étude.

Cette nouvelle offre fera l'objet d'une communication détaillée par Île-de-France Mobilités cet été (www.iledefrance-mobilites.fr)

LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA GARE ROUTIÈRE DU COLLÈGE DE FAREMOUTIERS

La communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie a entrepris des études pour le réaménagement de la gare routière du collège de Faremoutiers afin d'améliorer son fonctionnement et de sécuriser la zone pour les élèves. Outre la reconfiguration de la desserte pour les transports en commun, il a pour objectif d'offrir une zone d'évolution des bus et des autocars efficace et sécurisée aux abords du collège. Les études de maîtrise d'œuvre ont été réalisées en 2021. Les travaux débuteront en juin 2022 pour une mise en service prévue pour la rentrée scolaire 2022-2023.

LE PÔLE GARE À LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE COMMENCE SA MODERNISATION



Les travaux ont démarré le 31 janvier 2022 pour une durée d'au moins deux ans. La gare connaîtra une véritable transformation pour répondre aux normes de sécurité et d'accessibilité des personnes à mobilité réduite, mais aussi des piétons et des voitures tout en améliorant le confort des usagers. Ces travaux impacteront ponctuellement le plan de transport, Île-de-France Mobilités informera les usagers des modifications. Le coût du projet s'élève à 3,5M €. Près de 70 % du montant est subventionné par Île-de-France Mobilités. L'agglomération participe à hauteur de 182 054 € au titre d'un fonds de concours.

BÉNÉFICIEZ DE L'AIDE FINANCIÈRE DE 63 € POUR LA CARTE IMAGINE R DES LYCÉENS



Chaque année la communauté d'agglomération finance une partie du forfait de la carte Imagine R des lycéens. Il n'est pas trop tard pour bénéficier des 63 € sur l'abonnement de la carte Imagine R de l'année scolaire 2021/2022. Les familles ont jusqu'au 31 mai 2022 pour effectuer leur demande d'aide financière auprès de la communauté d'agglomération via le formulaire dédié sur www.coulommierspaysdebrie.fr. Les demandes d'aide pour la prochaine rentrée scolaire seront ouvertes à partir de la mi-juin. Pour l'année 2020-2021, 963 lycéens ont bénéficié de cette aide.

LA RÉALISATION DU SCHEMA INTERCOMMUNAL DE LIAISONS DOUCES EST TERMINÉE

Réalisé en plusieurs phases, la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie dispose désormais d'un schéma intercommunal de liaisons douces sur l'ensemble de son territoire. Cet outil permet d'aider les communes à réaliser leur projet de développement des itinéraires sécurisés et adaptés à l'espace pour les cyclistes, piétons, usagers de trottinettes et de bénéficier de subventions avantageuses.

EMPLOI / INSERTION

Forum de l'emploi
27 janvier 2022

L'AGGLOMÉRATION VOUS ACCOMPAGNE VERS L'EMPLOI ET LA FORMATION

Le service emploi de l'agglomération, basé à La Ferté-sous-Jouarre, travaille au quotidien avec tous les acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion. Les partenaires sont : Pôle Emploi de Coulommiers et de La Ferté-sous-Jouarre, la Mission Locale de la Brie et des Morins, le Cap Emploi, les partenaires locaux liés à l'emploi (Cared, Seine-et-Marne Attractivité), les CFA, les centres de formation, l'Education Nationale et les entreprises locales.

DES ACTIONS LIÉES À L'EMPLOI SONT ORGANISÉES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE :

- Le forum emploi : chaque année au mois de janvier à Coulommiers. En 2022, 38 stands, 350 visiteurs et 262 postes à pourvoir.

- La semaine de l'industrie : visites d'entreprises au profit des collégiens et du chantier d'insertion leur présentant des activités, des métiers et des modes de recrutement. En 2021 : 6 visites d'entreprises et le déplacement de



5 établissements scolaires du territoire. Prochain rendez-vous en novembre 2022.

- La formation générale BAFA, organisée en avril 2022 à France services de La Ferté-sous-Jouarre (en externat).

- Organisation de jobs dating et de recrutements en collaboration avec des entreprises locales (ex : MC Donald de Coulommiers).

« Les rendez-vous de l'emploi »

Une personne expérimentée et compétente dans le domaine de l'emploi est présente pour faire le lien entre les demandeurs d'emploi et tous les partenaires. Très souvent, les personnes isolées ne connaissent pas le territoire ni les démarches nécessaires pour une bonne stratégie de recherche d'emploi.

Un bilan diagnostic permet à tout demandeur d'emploi de préciser ses projets et d'être par la suite, accompagné et guidé dans ses démarches (emploi, formation, création d'entreprise).



Référent emploi/insertion
Chantier d'insertion

Joël Boulot

Tél : 06 42 88 87 82

TOUTES LES OFFRES D'EMPLOI PROCHES DE CHEZ VOUS À PORTÉE DE CLIC



Vous recherchez un emploi ?

Retrouvez toutes les offres des entreprises locales sur l'espace emploi ainsi que les événements organisés par les acteurs locaux de l'emploi, des métiers et de la formation.

Vous recrutez ?

Entreprises, déposez gratuitement vos offres d'emploi sur la plateforme.

Rendez-vous sur :

www.coulommierspaysdebrie.fr

Rubrique " Espace emploi "

LES CHANTIERS D'INSERTION

Le service emploi et insertion a pour mission également de proposer aux personnes rencontrant des difficultés de retour à l'emploi des contrats de travail d'insertion C.D.D.I (Contrat à Durée Déterminée d'Insertion).



Ce dispositif s'adresse notamment aux demandeurs d'emploi longue durée, aux allocataires minima sociaux (RSA - ASS), aux travailleurs handicapés, au public de la Mission Locale (- 26 ans) et au public sénior (+ 50 ans).

Le chantier d'insertion intervient principalement pour des travaux d'espaces verts et petits travaux de bâtiments avec notamment l'entretien extérieur de 16 gares de la ligne P, les sites de la communauté d'agglomération (espaces verts, travaux de peinture), les communes (espaces verts, travaux divers) et les associations locales.

Vous souhaitez bénéficier de ce dispositif ? Inscrivez-vous sur la plateforme de l'inclusion : <https://emplois.inclusion.beta.gouv.fr>

RENCONTRE AVEC MARIE, BÉNÉFICIAIRE DU CHANTIER D'INSERTION, QUI A RÉUSSI SON RETOUR À LA VIE ACTIVE ET SA RECONVERSION PROFESSIONNELLE

Marie, 30 ans, habitante de Citry et maman de 2 enfants



Marie effectuant l'entretien d'espaces verts avec les chantiers d'insertion

CACPB : Bonjour Marie, pouvez-vous nous parler de votre parcours professionnel avant d'intégrer les chantiers d'insertion ?

Marie : Auparavant, j'ai été salariée dans le secteur du service à la personne mais ce travail ne me convenait plus. Avec la crise sanitaire, il a été très difficile de retrouver un travail, je suis donc restée inactive et bénéficiaire du RSA (Revenu de Solidarité Active) pendant une longue période.

CACPB : Pourquoi vous êtes-vous tournée vers les chantiers d'insertion ?

Marie : J'ai été orientée vers les chantiers d'insertion dans le but de me réinsérer progressivement dans la vie active, de bénéficier d'un contrat de travail (CDDI : Contrat de travail à Durée Déterminée d'Insertion) tout en étant accompagnée de manière individualisée. Ayant 2 enfants à charge, le fait de reprendre doucement en travaillant 2 jours et demi par semaine m'a aidé à trouver un équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

CACPB : Quand avez-vous commencé les chantiers d'insertion et quelles étaient vos missions ?

Marie : J'ai posé ma candidature en juin 2020 puis j'ai été retenue pour commencer au 1^{er} octobre 2020. Mes missions consistaient principalement à des travaux d'entretien d'espaces verts et de peinture. Une réelle découverte qui m'a permis de reprendre confiance en moi et de comprendre que j'étais capable de réussir à faire quelque chose de nouveau. Le travail dynamique et en équipe me plaisait beaucoup et nous étions très bien encadrés par une équipe de professionnels à l'écoute de nos projets.

Je recommande les chantiers d'insertion, c'est une très belle expérience qui peut servir à beaucoup pour se remettre dans la vie active.

Le travail dynamique et en équipe me plaisait beaucoup et nous étions très bien encadrés par une équipe de professionnels à l'écoute de nos projets.

CACPB : Que s'est-il passé ensuite ?

Marie : On m'a fait une proposition de remplacement à l'accueil de France services à La Ferté-sous-Jouarre, l'occasion pour moi de découvrir un nouveau métier et de me former dans un domaine qui m'intéressait. Etant épanouie à ce poste, et suite à une formation bureautique au Greta, j'ai postulé pour devenir référente France services sur le territoire. J'ai été retenue pour le site de Crécy-la-Chapelle dans un premier temps puis de Coulommiers, où j'exerce actuellement.

CACPB : Quelles sont vos missions au sein de France services de Coulommiers ?

Marie : J'aide les usagers à lutter contre la fracture numérique en les orientant et en les accompagnant dans toutes leurs démarches administratives du quotidien. Cela me plaît énormément, j'aime aider les autres et me sentir utile. Ce travail a été une révélation pour moi et je peux dire pour la 1^{ère} fois de ma vie que je suis contente de me lever le matin pour aller travailler !

CACPB : Quelles ont été vos évolutions sur le plan personnel ?

Marie : Les chantiers d'insertion puis le poste au sein de France services m'ont permis d'être autonome financièrement et de subvenir plus facilement aux besoins de mes 2 enfants. Cela m'a fait grandir sur le plan personnel et m'a appris à croire en moi.

CACPB : Merci Marie de nous avoir accordé un peu de votre temps. Que voudriez-vous dire à nos lecteurs qui se reconnaîtraient dans votre parcours ?

Marie : Je voudrais leur dire de ne jamais baisser les bras et de croire en eux ! Je recommande les chantiers d'insertion, c'est une très belle expérience qui peut servir à beaucoup pour se remettre dans la vie active. Cela permet de reprendre un rythme de travail avec des horaires adaptés tout en étant entouré par une équipe de professionnels, que je remercie très sincèrement.



Marie désormais référente France services à Coulommiers



3 FRANCE SERVICES VOUS ACCOMPAGNENT DANS VOS DÉMARCHES

En 2021, les trois sites France services de la communauté d'agglomération ont été inaugurés : Crécy-la-Chapelle, Coulommiers et La Ferté-sous-Jouarre.



Inauguration France Services - Coulommiers



Inauguration France Services - La Ferté-sous-Jouarre

L'agglomération propose un accueil France services à proximité de chaque habitant du territoire. Des agents vous y accueillent pour vous guider dans vos démarches administratives du quotidien. Vous pourrez notamment être aidés pour accéder à :

- la Caisse d'Allocations Familiales,

- la Caisse d'Assurance Maladie,
- le Ministère de la Justice,
- l'Agence Nationale des Titres Sécurisés,
- Pôle Emploi,
- la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse,
- la Direction Départementale des Finances Publiques
- la Mutualité Sociale Agricole.

Les France services sont équipés d'espaces confidentiels permettant des rendez-vous avec les différentes administrations, en visio conférence, avec la mise à disposition du matériel adapté et sécurisé.

Des permanences du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) sont également proposées pour notamment apporter une aide juridique aux femmes victimes de violences conjugales.

Nouveaux horaires depuis le 1^{er} janvier 2022 pour les 3 sites :

- Du lundi au jeudi : 9h-12h30 / 14h-17h
 - Le vendredi : 9h-12h30 (fermé l'après-midi)
- Ouverture un samedi matin par mois de 9h à 12h30 (dates sur le site www.coulommiers-paysdebrie.fr).



France services
Coulommiers

22 rue du palais de Justice
Tél : 01 64 65 88 60



France services
Crécy-la-Chapelle

3 rue de la Chapelle
Tél : 01 64 63 75 39



France services
La Ferté-sous-Jouarre

17 rue de Reuil
Tél : 01 60 22 19 19

NOUVEAUTÉ ! DES CONSEILLERS NUMÉRIQUES POUR VOUS AIDER À MAÎTRISER L'OUTIL INFORMATIQUE

Dans le but d'enrichir l'offre de services proposée aux habitants du territoire, la communauté d'agglomération a recruté 2 conseillers numériques qui interviennent, dans un premier temps sur les 3 sites France services, puis en itinérance sur tout le territoire.



Martin SOURD et Lucie GERARD, les 2 conseillers numériques du territoire

Leurs missions :

- Gestion de l'espace informatique en accès libre (aide à l'utilisation de l'outil informatique)
- Mise en place d'ateliers numériques sur les 3 sites France services
- Mise en place d'ateliers numériques sur d'autres sites pour les partenaires qui en feront la demande (mairies du territoire, CCAS, collèges, associations, partenaires, ...)

Exemples de thématiques :

- o Découverte de l'ordinateur
- o Création et gestion de messagerie
- o Recherche / navigation internet
- o Utilisation des outils (smartphones, tablettes, visio, etc.)
- o Utilisation des réseaux sociaux
- o Traitement de texte

Les ateliers numériques sont opérationnels depuis le 15 avril 2022. Renseignez-vous auprès du France services le plus proche de chez vous.



Espace numérique au France services de La Ferté-sous-Jouarre



SANTÉ



Vue intérieure de la future maison médicale à La Ferté-sous-Jouarre

LA MAISON MÉDICALE OUVRIRA SES PORTES FIN 2022

Les travaux de la future maison médicale, située allée du Jumelage à La Ferté-sous-Jouarre, avancent selon le calendrier prévu. Le gros oeuvre est terminé, les travaux se poursuivent avec l'aménagement intérieur.

Ce bâtiment de 1100 m² sur deux étages accueillera au rez-de-chaussée 10 cabinets, avec leur salle d'attente respective, destinés aux médecins généralistes ou spécialistes. Un laboratoire d'analyse médicale de 300 m² sera aménagé dans la continuité. A l'étage, des locaux sont prévus pour être dédiés aux professions paramédicales (notamment kinésithérapeutes, psychologues et infirmières).

Des médecins locaux ont participé à la définition d'un projet médical commun et intégreront la maison médicale dès son ouverture. En parallèle, une démarche est en cours pour attirer d'autres praticiens de santé.

La communauté d'agglomération n'est pas compétente en matière de santé, cependant ce projet avait été initié par le Pays Fertois. Conformément à l'engagement pris lors des fusions, l'agglomération réalise les projets votés par les précédentes intercommunalités.

Au total, la communauté d'agglomération investit près de 3 millions d'euros dans cette construction et a pu obtenir des subventions auprès du Département et de l'État, notamment au travers de l'Agence Régionale de Santé.



Rejoignez l'équipe médicale et paramédicale du nouvel équipement de santé !

Demande d'information :

maison.medicale@coulommierspaysdebrie.fr
01 60 22 37 22



Chantier de la maison médicale

UNE CABINE DE TÉLÉCONSULTATION À COULLY-PONT-AUX-DAMES

En partenariat avec le Département de Seine-et-Marne, l'agglomération a obtenu la dotation d'une cabine de téléconsultation pour son territoire. En concertation avec la commune, elle a été installée à Couilly-Pont-aux-Dames au sein d'un équipement médical existant.

Branchée à une prise haut débit internet, cette cabine permet une mise en relation directe du patient utilisateur avec un médecin à distance. Le médecin guide le patient dans les gestes à réaliser avec les accessoires contenus dans la cabine et pose le diagnostic en fonction des questions posées. Les patients sont orientés par un agent d'accueil qui se charge aussi de la désinfection de la cabine après chaque passage.

L'avantage de la cabine est qu'elle est accessible aux patients n'ayant pas de médecins traitants et qui ont par exemple besoin d'une ordonnance pour prendre rendez-vous avec un spécialiste.

L'autre avantage est que l'accès peut se faire à des jours ou horaires où il est très compliqué d'avoir un rendez-vous médical, dont la conséquence directe est très souvent le choix d'aller aux urgences pour des pathologies ne relevant pas de ce secteur là.

La communauté d'agglomération a d'ailleurs fait la demande auprès du Département pour obtenir une deuxième cabine de téléconsultation médicale afin de l'installer sur une autre partie du territoire intercommunal.



ENFANCE / PETITE ENFANCE



UN PROJET D'ACCUEIL DE LOISIRS À MOURoux

Pour répondre aux besoins croissants des familles, un nouvel accueil de loisirs d'une capacité de 120 enfants est en projet à Mouroux.

L'architecte a été retenu, le permis de construire sera déposé au dernier trimestre 2022 pour un démarrage des travaux en 2023.

Montant de l'investissement : 1,9 M€ HT

NOUVEL ACCUEIL DE LOISIRS "JOSÉPHINE BAKER" ET MULTI-ACCUEIL "BULLE À MALICE" À COULOMMIERS



Inauguré le samedi 19 mars, cet équipement construit par la communauté d'agglomération comprend 2 structures :

- **Le multi-accueil « Bulle à malice »** qui accueille 13 enfants de 0 à 3 ans dans un cadre parfaitement adapté aux besoins et au bien-être des jeunes enfants.
- **L'accueil de loisirs « Joséphine Baker »** qui vient en remplacement de l'existant et permet d'augmenter la capacité d'accueil : 120 enfants sont accueillis durant les temps pré et post scolaires ainsi que les mercredis et vacances.

Montant de l'investissement : 3 742 122 € subventionné à hauteur de 65%.

ZOOM SUR LA HALTE-GARDERIE ITINÉRANTE "LE MILLE PATTES"

La halte-garderie itinérante (HGI) « Le Mille Pattes » : une solution d'accueil occasionnel ou régulier pour les enfants de 3 mois à 4 ans

La halte-garderie itinérante est un service proposé par la communauté d'agglomération pour les familles souhaitant faire découvrir à leur enfant un espace les préparant à une **première expérience en collectivité et de séparation en douceur**. Ces temps d'accueil permettent aux parents d'envisager de se libérer du temps par exemple pour des rendez-vous médicaux ou administratifs, les courses de la semaine, ...

Une première expérience en collectivité et une séparation en douceur

Créée en 2004, la halte-garderie se déplace historiquement sur les communes de Boissy-le-Châtel, Coulommiers, Mouroux et Saint-Augustin, elle est ouverte aux enfants résidants sur les 54 communes de la communauté d'agglomération*.



Les enfants sont accueillis par une équipe de professionnels de la petite enfance pour une durée comprise entre 1h et 3h ou en demi-journée.

L'agrément de la structure de 12 places maximum permet une prise en charge personnalisée et une meilleure interaction entre les enfants. Les espaces d'éveil sont équipés de jeux et de matériel pédagogique, propices aux échanges et à la socialisation de l'enfant.

Grâce au financement du Département, de la communauté d'agglomération, de la Mutualité Sociale Agricoles (MSA) et de la Caisse d'Allocation Familiale (CAF), le tarif horaire est compris entre 0,29€/heure pour une famille de 3 enfants et 3,71€/heure pour une famille d'1 enfant. Le tarif est lié au barème de la CAF prenant en compte les revenus des familles et le nombre d'enfant dans le foyer.

**Les demandes de familles extérieures à la communauté d'agglomération peuvent être étudiées dans la limite des places non occupées. Un tarif spécifique est appliqué.*

PLUS D'INFORMATIONS :

Maison des Petits

01 64 75 30 90 – maisondespetits@coulommierspaysdebrie.fr

COMMENT S'INFORMER SUR LES MODES D'ACCUEIL ET INSCRIRE SON ENFANT DANS UNE STRUCTURE ?

POUR LES ENFANTS DE 0 À 3 ANS



Depuis le 1^{er} janvier 2022, la compétence petite enfance a été étendue à l'ensemble des 54 communes de l'agglomération. Elle sera mise en oeuvre progressivement.

Les familles peuvent s'informer sur les accueils des enfants, en contactant le service unique d'information et d'inscription de la Petite Enfance. Les animatrices du Relais Petite Enfance (RPE) renseignent les familles sur les structures publiques et privées situées sur les 54 communes du territoire : crèches, multi-accueils, micro-crèche, maison d'assistants maternels (MAM), assistant(e)s maternel(le)s et gardes à domicile.

Elles informent les usagers sur les démarches d'inscriptions pour l'accueil des enfants dans les structures gérées par la communauté d'agglomération. Pour répondre aux questions ou formaliser une inscription, un rendez-vous est proposé dans l'un des deux points d'accueil: à Coulommiers à la "Maison des Petits" ou à Saint-Germain-sur-Morin au pôle petite enfance.

POUR LES ENFANTS DE 3 À 11 ANS



Les familles peuvent contacter le service d'information Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) au même numéro que celui de la Petite Enfance pour les renseignements et inscriptions des enfants dans les accueils de loisirs gérés par la communauté d'agglomération.

CONTACT PETITE ENFANCE ET ENFANCE

Service unique d'information et d'inscription :

01 64 75 30 90

maisondespetits@coulommierspaysdebrie.fr



Projet d'Unité de Traitement d'Eau Potable (UTE) à Coulommiers

EAU ET ASSAINISSEMENT : UNE PRIORITÉ D'INVESTISSEMENT MAJEUR SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

La communauté d'agglomération poursuit sa programmation de travaux en matière d'eau potable, d'assainissement et de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) sur de nombreuses communes du territoire, pour un montant total de plus de 28 millions d'euros. Essentiels à la qualité de vie quotidienne des habitants, ces investissements sont également indispensables pour la préservation de notre environnement.

PARTOUT DANS L'AGGLOMÉRATION, DES INVESTISSEMENTS MAJEURS POUR MIEUX TRAITER LES EAUX USÉES



Projet de station d'épuration à Amillis

Au total plus de 9 millions € HT sont investis pour construire et rénover des stations d'épuration à **Amillis, Chevru, Dammartin-sur-Tigeaux, Guérard, et des réseaux d'assainissement à Boissy-le-Châtel, Crécy-la-Chapelle, Coulommiers, Mouroux, Villiers-sur-Morin** (programme des travaux et leur montant sur la carte ci-contre).

AMÉLIORER ET SÉCURISER LA PRODUCTION D'EAU POTABLE DANS LES COMMUNES

Les travaux stratégiques sur le puits de captage de **Chamigny** permettront de répondre aux besoins d'accroissement des volumes d'eau à fournir sur les communes du Pays Fertois.

Investissement : 2,9 millions € HT (dont 38% de subvention).
Début des travaux septembre 2022.

Des travaux sur les châteaux d'eau à **Citry, Hautefeuille et Jouarre** porteront sur la sécurisation de l'alimentation en eau potable et la réhabilitation structurelle de leur réservoir.
Investissement : 754 674 € HT (dont 15% de subvention).
Début des travaux 3^{ème} trimestre 2022.

Le renouvellement du réseau souterrain d'eau potable et le renforcement de défense extérieure contre les incendies seront réalisés cette année :

- à **Chamigny** (rues Robineau et Marne)
- à **Coulommiers** (avenue du Maréchal De Lattre de Tassigny)
- à **La Ferté-sous-Jouarre** (rue Pierre Marx)

Investissement : 1,9 millions € HT



Travaux du réseau d'eau potable à Coulommiers

EAUX PLUVIALES ET PRÉVENTION DES RISQUES D'INONDATION

Des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement d'eaux pluviales seront réalisés à **La Ferté-sous-Jouarre et Sancy-les-Meaux**.

Investissement : 587 229 € HT (subventionné à près de 50%) - Début des travaux à partir du 3^{ème} trimestre 2022.

À **Condé-Sainte-Libaire** les travaux de renforcement des berges de Marne en prévention des risques d'inondation sont prévus en fin d'année 2022 pour une durée d'1 an.
Investissement : 398 000 € HT (subventionné à près de 50%).

VISITE DE L'UNITÉ DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE (UTEP) À COULOMMIERS

Lancé en 2020, le chantier de construction de la nouvelle unité de traitement d'eau potable, qui alimentera les communes de Coulommiers, Boissy-le-Châtel et Chauffry, est en voie d'achèvement.

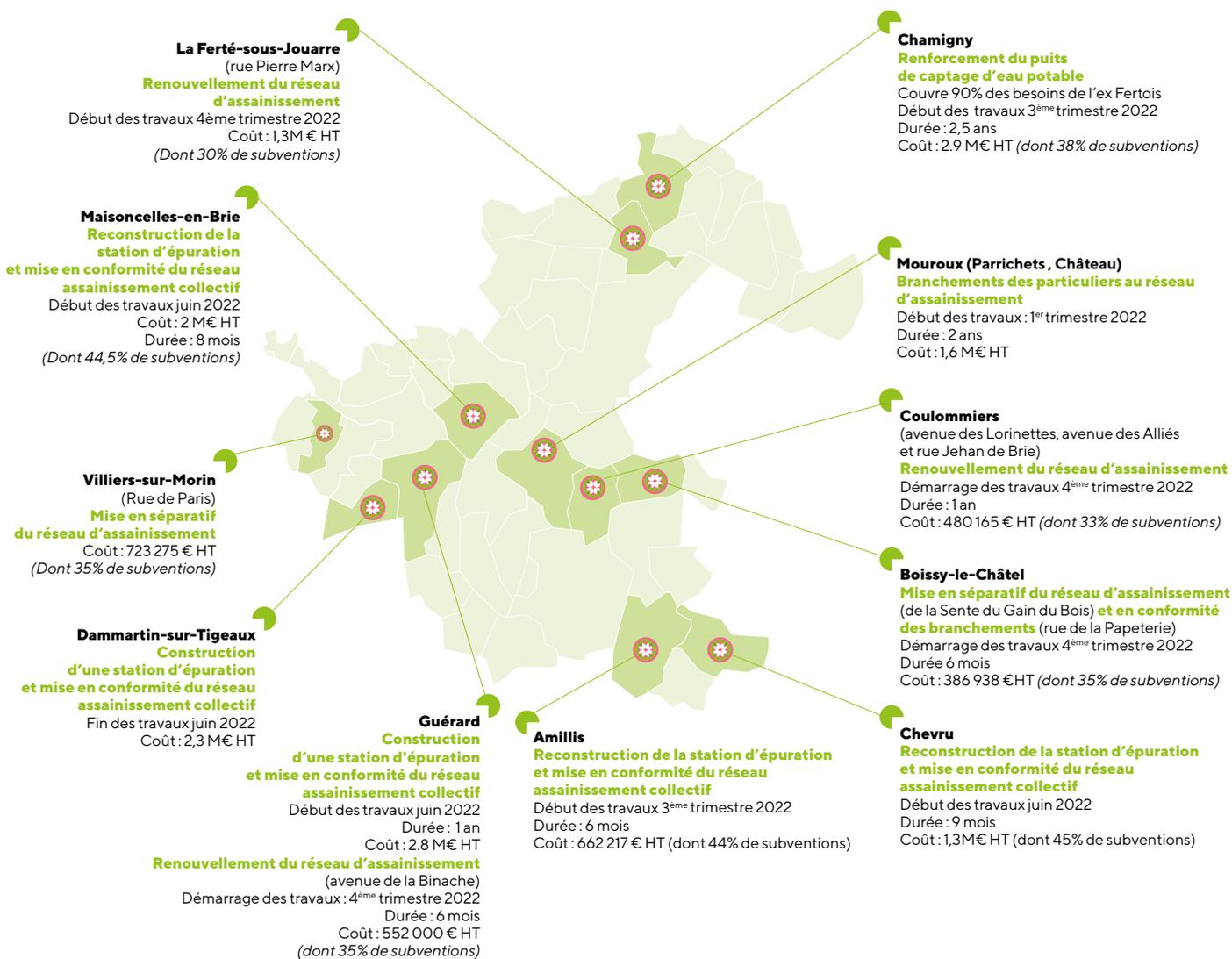


Située avenue de Rebais, à côté de la nouvelle caserne des pompiers, cette unité remplacera celle créée en 1980, qui arrive en fin de vie. Elle permettra de distribuer une eau potable de qualité, répondant à tous les critères exigés par la réglementation, notamment la teneur en fluor, la dureté de l'eau (responsable du calcaire) et les phénomènes de turbidité (eau colorée).

L'équipement entre désormais dans une phase de test de plusieurs mois et s'accompagne de travaux sur les réseaux.

Montant de l'investissement : 13,6 M€ (dont 60 % de subventions du Département de Seine-et-Marne et de l'agence de l'eau).

PRINCIPAUX TRAVAUX EN 2022





AGISSONS ENSEMBLE POUR LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)



La communauté d'agglomération est engagée, depuis 2020, dans une démarche de formalisation de son Plan Climat Air Énergie Territorial, enrichi d'un Plan air renforcé adapté au territoire.

Ce document permettra de définir un projet territorial, articulé autour d'une stratégie opérationnelle, pour une durée de 6 ans. Au-delà de ses obligations réglementaires, l'agglomération, consciente des défis environnementaux à relever, souhaite s'investir en faveur du développement durable pour son territoire, afin de répondre aux besoins de sa population en matière d'habitat, d'énergie et de mobilité.

L'agglomération n'a d'ailleurs pas attendu l'approbation du PCAET pour agir et mettre en place le Service Unique de Rénovation Énergétique (SURE) à destination des habitants du territoire (article détaillé en page 22).

La rédaction de ce document s'accompagne d'une dynamique de sensibilisation et de concertation globale à l'échelle du

territoire de l'agglomération. L'année 2021 a ainsi permis d'associer différents acteurs du territoire à l'élaboration du Plan Climat.

Plusieurs temps d'échanges se sont déployés au cours de l'année :

- **des réunions de concertation et de sensibilisation**, ouvertes au monde de l'entreprise et au monde agricole, aux associations et aux citoyens, organisées en janvier-février
- **la création d'un Club Climat**, instance d'échange et de concertation sur le projet, qui a facilité le partage d'idées et les retours d'expériences
- **des ateliers thématiques**, mis en place en septembre-octobre, autour des axes stratégiques majeurs du PCAET : bâti-habitat, mobilité et transports, agriculture, biodiversité et consommation, économie, déchets et nouvelles énergies.

Le dernier rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) n'est pas optimiste quant à l'atteinte des objectifs de limitation du réchauffement climatique sur notre planète. Pourtant, toutes les mesures qui découleront des travaux évoqués ci-dessus, contribueront au niveau de notre agglomération, à suivre la voie d'une amélioration.

Fort de ces échanges et du diagnostic réalisé à l'échelle de son territoire, l'agglomération finalise actuellement, aux côtés du cabinet d'études qui l'accompagne et du SDESM (Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne), **le plan d'actions stratégique du futur Plan Climat qui sera proposé au conseil communautaire courant 2022**. S'en suivra une phase d'enquête publique avant l'adoption définitive du PCAET.

ATELIERS DE TRAVAIL POUR L'ÉLABORATION DE LA CHARTE DU FUTUR PARC NATUREL RÉGIONAL BRIE ET DEUX MORIN



En septembre 2020, le projet de Parc Naturel Régional (PNR) Brie et Deux Morin a obtenu un avis d'opportunité favorable de l'État, grâce à la mobilisation des élus locaux au sein du Syndicat Mixte d'Etude et de Préfiguration (SMEP) et des citoyens réunis dans le Conseil Local de Développement.

La prochaine étape vers le classement en PNR consiste à élaborer collectivement la charte du futur parc pour bâtir un projet permettant le développement durable de notre territoire, tout en préservant son patrimoine paysager, naturel, culturel et historique. Depuis fin mars 2022, des ateliers de travail sont ainsi organisés pour renforcer la compréhension du terrain, à partir de supports cartographiques et de photographies aériennes. Les communes et le conseil local de développement ont

répondu à l'invitation du syndicat et se mobilisent pour enrichir les échanges, en identifiant les enjeux à prendre en compte.

L'élaboration de la charte est un travail de longue haleine, qui conduira le syndicat à proposer son projet à la Région fin 2023.

Plus d'infos : www.pnrbrie2morin.fr

AGISSONS ENSEMBLE POUR UNE MEILLEURE GESTION DES DÉCHETS

DÉCHÈTERIES



Les déchèteries du territoire sont gérées par le Smitom Nord 77 :

• À COULOMMIERS

Déchèterie - Route nationale 368 rue de la butte

• À JOUARRE

Déchèterie éphémère - Rue de la Grange Gruyer
ZA de la Croix de Mission (à l'ancienne déchèterie)

Elle est accessible aux usagers les premiers et troisièmes samedis de chaque mois entre 9h et 12h jusqu'au samedi 15 octobre 2022.

• À SAÛCY-SUR-MARNE

Déchèterie - Lieu dit Les Couturelles

Tous les particuliers habitant une des communes situées sur le territoire du SMITOM peuvent se rendre dans toutes les déchèteries du syndicat, munis de leur carte d'accès, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (ou d'un avis d'impôts) datant de moins de 1 an. Désormais les justificatifs peuvent être présentés de manière dématérialisée grâce à votre smartphone.

La demande de carte d'accès peut se faire par courrier ou en ligne sur le site du SMITOM.

+ d'infos auprès du SMITOM Nord 77 :

Tél. 01 60 44 40 03 - contact@smitom-nord77.fr

www.smitom-nord77.fr

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI "GUIDE DU TRI" DE CITEO QUI VOUS FACILITE LE TRI AU QUOTIDIEN



Comment trier vos déchets ?

Finis les doutes ou les idées reçues... Renseignez l'objet ou le type d'emballage dans le moteur de recherche et géolocalisez-vous. L'application vous informe s'il est à trier ou à jeter ainsi que l'exutoire adapté.

Découvrez également de nombreuses informations sur la progression du tri et du recyclage en France et sur les bénéfices environnementaux du geste de tri.

Application disponible sur Google Play et App Store

COLLECTE DES DÉCHETS



La compétence « collecte et traitement des déchets » est exercée par COVALTRI 77 pour l'ensemble des 54 communes de l'agglomération.

Plus d'infos, demande de bacs et problèmes de collecte :

COVALTRI 77

24-26 rue des Margats - 77120 Coulommiers

Tél. 01.64.20.52.22 - www.covaltri77.fr - contact@covaltri77.fr

COLLECTE DES ENCOMBRANTS, SUR RENDEZ-VOUS

La collecte des encombrants s'effectue uniquement sur rendez-vous, une fois par trimestre sur l'ensemble des communes (hormis La Ferté-sous-Jouarre qui applique un autre dispositif).

Comment prendre rendez-vous ?

- Par téléphone : 0 801 902 477

- Par mail : encombrants@coved.fr

- Sur la plateforme internet : encombrants-covaltri77.com

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION FINANCE L'ACHAT DE VOTRE COMPOSTEUR

L'agglomération a signé une convention avec le SMITOM Nord Seine-et-Marne pour accorder **une aide financière sur l'achat des composteurs et lombricomposteurs aux habitants des 54 communes du territoire.**



Cette aide répond au besoin de promouvoir le compostage individuel pour permettre aux habitants de réduire leurs déchets. En effet, utiliser un composteur permet de recycler environ 30 % des déchets des poubelles en produisant un engrais naturel pour le jardin.

Les tarifs des composteurs et lombricomposteurs proposés par le SMITOM sont respectivement de 22 € et de 37 €. La participation financière de l'agglomération permet de diminuer ce prix :

- à **15 € pour les composteurs**, grâce à une aide de 7 € par composteur et par foyer

- à **27 € pour les lombricomposteurs**, grâce à une aide de 10 € par composteur et par foyer.

SMITOM NORD SEINE-ET-MARNE

Tél : 01.60.44.40.03 - compostage@smitom-nord77.fr

Site internet : www.smitom-nord77.fr

ON VOUS GUIDE DANS LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE VOTRE LOGEMENT

La communauté d'agglomération, en partenariat avec Seine-et-Marne Environnement, propose un service de conseils **NEUTRES, OBJECTIFS et GRATUITS** sur la rénovation énergétique du bâti. Les particuliers et les professionnels peuvent s'adresser à un conseiller "Maîtrise de l'énergie". **En 2021, plus de 500 ménages ont pu en bénéficier.** Des permanences sont mises en place pour vous recevoir, sur rendez-vous, à Coulommiers, Crécy-la-Chapelle et La Ferté-sous-Jouarre.

Je recommande ce service pour les conseils, la compétence, l'accompagnement et la gentillesse du conseiller

M. ALAIN BARRET, HABITANT DE GUÉRARD, QUI A BÉNÉFICIÉ DES CONSEILS DU SERVICE UNIQUE DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE (SURE)

M. Barret a connu le SURE de l'agglomération en effectuant des recherches sur internet. Il a contacté le conseiller « Maîtrise de l'énergie » pour lui parler de son projet et ainsi pouvoir **bénéficier de conseils gratuits pour la rénovation énergétique de son logement.**

Le conseiller l'a renseigné sur les aides auxquelles il pouvait prétendre pour le changement des fenêtres en simple vitrage de sa maison et l'a aidé à monter intégralement son dossier. **Tout au long de la démarche, le conseiller a suivi son dossier avec des appels réguliers, jusqu'à la fin des travaux et l'obtention des aides gouvernementales.**

Il est important de savoir que le choix de l'entreprise qui réalise les travaux est totalement libre. M. Barret a souhaité faire travailler un artisan local de Villiers-sur-Morin, qui utilise des matériaux fabriqués en France, dont il a été pleinement satisfait.

Les travaux, qui venaient en complément de l'installation d'une pompe à chaleur l'année précédente, ont été réalisés fin novembre 2021. Au-delà du confort au quotidien, M. Barret a pu observer une belle **réduction de sa facture énergétique** (économie de 70 à 80 € par mois).

Pour contacter le conseiller : 01 84 32 03 23 - sure@coulommierspaysdebrie.fr

LES AUTORISATIONS D'URBANISME PASSENT AU NUMÉRIQUE

Depuis le 1^{er} janvier 2022, toutes les communes doivent être en capacité de recevoir des Demandes d'Autorisation d'Urbanisme (DAU) par voie électronique.

Pour répondre à cet objectif et dématérialiser l'ensemble de la chaîne d'instruction des DAU, la communauté d'agglomération a engagé avec les 54 communes un vaste chantier sur la dématérialisation des autorisations d'urbanisme avec comme objectifs une amélioration du service rendu aux usagers, une simplification des procédures d'instruction, une optimisation de la chaîne de l'instruction, mais également un gain économique et écologique.

Afin de permettre à tous de bénéficier de ce service, l'agglomération est en train de mettre en place un **Guichet Numérique des Autorisations**

d'Urbanisme (GNAU) où chacun pourra déposer sa demande par voie dématérialisée.

Cette téléprocédure permettra aux particuliers comme aux professionnels le dépôt et l'instruction en ligne des dossiers suivants : Déclaration Préalable (DP), Certificat d'Urbanisme d'information et opérationnel (CU), Permis de construire (PC), Permis d'Aménager (PA) et Permis de Démolir (PD).

La mise en place de ce guichet permet toujours de déposer ses demandes par voie postale ou directement en mairie, qui reste votre interlocuteur privilégié en matière de renseignement dans le cadre de vos projets.

NOUVELLE RÉGLEMENTATION POUR LES PROPRIÉTAIRES BAILLEURS

La loi Climat consacre la lutte contre les « passoires énergétiques » en interdisant la location des logements les plus énergivores.

A compter de 2025, un niveau de performance énergétique minimal deviendra un critère de décence, donc un impératif pour qu'un logement soit valablement loué :

- **Dès 2022**, une interdiction de la hausse des loyers pour les logements classés G

- **À compter du 1^{er} janvier 2025**, les logements classés G ne pourront donc plus être mis en location

- **À compter du 1^{er} janvier 2028**, les logements classés F ne pourront donc plus être mis en location

- **À compter du 1^{er} janvier 2034**, les logements classés E ne pourront donc plus être mis en location.

Contactez le service SURE pour vous accompagner dans la rénovation de votre bien.



Avant travaux : fenêtres en bois en simple vitrage



Après travaux : fenêtres en PVC double vitrage dernière génération



DE NOUVELLES COMMUNES PROCHAINEMENT RACCORDÉES À LA FIBRE OPTIQUE

La communauté d'agglomération finance à hauteur de 4,2 millions d'euros le déploiement de la fibre optique mis en œuvre par **le syndicat départemental Seine-et-Marne Numérique***. L'ouverture à la commercialisation a été fortement retardée et impactée par la situation sanitaire. En 2022, de nouveaux foyers, partout sur le territoire, seront progressivement raccordés.

L'AVANCEMENT DU PLAN DE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

Les communes déjà couvertes totalement ou en partie (attention certaines communes sont déployées en plusieurs phases) :

Amillis, Aulnoy, Basseville, Beautheil-Saints, Bussières, Chailly-en-Brie, Chevru, Dagny, Faremoutiers, Giremoutiers, Hautefeuille, Jouarre (1^{ère} phase), La Celle-sur-Morin, Maisoncelles-en-Brie, Marolles-en-Brie, Mauperthuis, Mouroux, Pommeuse, Saâcy-sur-Marne, Saint-Augustin, Touquin **sont ouvertes à la commercialisation.**

Le territoire du Pays Créçois est fibré dans son intégralité et la ville de Coulommiers est quant à elle déployée par SFR.

2022 (1^{er} semestre):

L'ouverture à la commercialisation des communes de Chauffry, Dammartin-sur-Tigeaux, Guérard, Tigeaux, Pézarches s'effectuera courant du 1^{er} semestre 2022.

2023 :

Boissy-le-Châtel, Chamigny, Changis-sur-Marne, Jouarre (2^{ème} phase), La Ferté-sous-Jouarre, Méry-sur-Marne, Pierre-Levée, Sammeron, Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux, Sainte-Aulde, Sept-Sorts et Signy-Signets.

D'ici à 2024 :

Les autres communes seront couvertes conformément à l'engagement de Seine-et-Marne Numérique.

XPFIBRE.COM

Le site internet de référence pour les démarches suivantes :

- **Tester** votre éligibilité à la fibre
- **Déclarer** la construction de votre maison pour être raccordé ou pour les professionnels déclarer un programme immobilier
- **Signaler** un dégradation de réseau constaté dans votre commune.

Vous avez des questions ?

Consultez les rubriques de la Foire Aux Questions (FAQ) : <https://xpfibre.com/faq.html>

XP-FIBRE est la société chargée du déploiement en tant que maître d'ouvrage des travaux.

* LE SYNDICAT MIXTE SEINE-ET-MARNE NUMÉRIQUE

Le syndicat mixte Seine-et-Marne Numérique (SEMNUM) est composé de la Région Île-de France, du Département de Seine-et-Marne et des 23 intercommunalités adhérentes. SEMNUM est chargé de l'aménagement numérique du territoire. Il conçoit et réalise les montées en débit ou les déploiements de fibre optique jusqu'à l'abonné (FTTH) qui permettent l'accès au très haut débit pour tous. Ces réseaux d'infrastructures sont dénommés réseaux d'initiative publique (RIP). Cette action s'inscrit dans le cadre des objectifs du schéma directeur territorial d'aménagement numérique (SDTAN) fixé par le Département.



Seine-et-Marne Numérique
Le très haut débit pour tous



DEUX CENTRES AQUATIQUES QUI SE MODERNISENT ET UN TROISIÈME EN PROJET

CENTRE AQUATIQUE DE LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE



Inauguration du bassin nordique du centre aquatique

Inauguré fin 2021, le nouveau bassin nordique du centre aquatique permet de mieux répondre aux attentes des habitants du territoire. Il est équipé de lits massants, cascades, buses de massage, est accessible aux personnes à mobilité réduite et son eau est chauffée à 28°C toute l'année (ouvert jusqu'à 21h certains soirs). Un sauna et un jacuzzi compléteront très bientôt cette offre.

CENTRE AQUATIQUE DE COULOMMIERS

Au centre aquatique des Capucins, une étude est en cours pour la création d'un bassin extérieur nordique en inox, accessible toute l'année, mixte (à la fois des lignes de nage et des activités ludiques type jets massants, comme celui de La Ferté-sous-Jouarre). Les travaux devraient commencer en 2023 pour une durée d'un an.

Contacts :

Centre aquatique La Ferté-sous-Jouarre :

18 avenue de Rebais - 77260 La Ferté-sous-Jouarre

Tél: 09.72.04.00.11 - www.ca-fertesousjouarre.com

Facebook: @comsports.fr

Centre aquatique Coulommiers :

27 rue Marcel Clavier - 77120 Coulommiers

Tél: 01 64 20 81 12 - www.ca-capucins.fr

Facebook: @centreaquatiquedescapucins

Nouveau bassin nordique au centre aquatique de La Ferté-sous-Jouarre

CITY STADE À TIGEAUX

Initiée par le Pays Créçois, cette réalisation est en cours d'étude et devrait voir le jour en 2023. Coût : 150 000 € HT.

GYMNASSE DES PICHERETTES À LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE

Une extension du gymnase est prévue pour les activités de gymnastique. Les travaux devraient commencer en 2023 pour une durée de 15 mois.

Coût : 1,3 M€

CENTRE AQUATIQUE À CRÉCY-LA-CHAPELLE

L'Avant Projet Définitif (APD) est en cours de validation. La communauté d'agglomération sollicite actuellement les financeurs pour obtenir les subventions nécessaires au démarrage du projet. Le montant des travaux est estimé à 9,2 M€.

CULTURE

L'ART S'INVITE... À LA FERME ET AU MOULIN EN PAYS DE BRIE AVEC LA MICRO-FOLIE ITINÉRANTE D'ACT'ART.

Vous êtes curieux et vous recherchez des sorties en famille ou entre amis, cette invitation est pour vous !

Amateur d'art ou de découvertes, connaisseur ou simple curieux en questions agricoles ou d'énergie, novice ou adepte du numérique, gourmand, féru de céréales moulues sur meule de pierre... Rejoignez nos journées Micro-Folie dans des lieux insolites !

À vos agendas !

- **Samedi 14 mai** à la ferme céréalière du méthaniseur à Ussy-sur-Marne
- **Samedi 21 mai** au Moulin Chantemerle à Aulnoy

Venez découvrir deux sites en activité qui vous ouvrent leurs portes exceptionnellement et partager des moments d'échanges sur l'art, l'agriculture d'aujourd'hui et de demain, à la rencontre de médiateurs, d'artistes et de propriétaires passionnés !

Au programme : musée numérique, visites guidées, ateliers participatifs, projections de films d'animation, spectacles, marchés de producteurs, restauration et buvette sur place.

Gratuit et ouvert à tous sans réservation

Horaires : 10h-18h

Partenariat entre Act'art et dix communes de la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie.



Programmation et informations à retrouver sur le site internet d'Act'art: www.actart77.com

LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

LES MERCREDIS MUSICAUX

Initiée sous forme de vidéos pendant la crise sanitaire, l'aventure des mercredis musicaux continue désormais sous forme de rendez-vous mensuels, à 19h30, en l'auditorium de l'école de musique à La Ferté-sous-Jouarre. Le public peut y découvrir les élèves des différentes classes et niveaux dans un programme varié.

LA SEMAINE MUSICALE

Du 15 au 21 mai 2022, un rendez-vous musical chaque jour (programme détaillé à venir) !

Voici les 3 temps forts :

- **Le dimanche 15 mai, à 16h** : les groupes de musiques actuelles de l'école de musique se produiront avec ceux du conservatoire de Coulommiers à la Sucrierie à Coulommiers.
- **Le mardi 17 mai, à 19h** : rendez-vous en l'église de Nanteuil-sur-Marne.
- **Samedi 21 mai, à 15h** : finale au gymnase des Picherettes à La-Ferté-sous-Jouarre avec tous les ensembles de l'école de musique.

ATELIERS-MASTER CLASS

L'école de musique accueille des artistes pour des ateliers-master class, suivis d'un concert tout public :

- **Le mercredi 18 mai** : les élèves des ateliers d'éveil musical vont découvrir la clarinette et son répertoire avec le quatuor "Anches Hantées", qui sera ensuite en concert le vendredi 20 mai dans le cadre de la saison culturelle de la ville de La Ferté-sous-Jouarre.

À LA DÉCOUVERTE DU MOULIN JAUNE À CRÉCY-LA-CHAPELLE

Depuis 2014, le Moulin Jaune accueille chaque année dans son jardin plusieurs centaines d'enfants du territoire lors d'une journée qui leur est dédiée.



L'agglomération Coulommiers Pays de Brie offre cette année encore, à 400 jeunes élèves du CE1 au CM2, la possibilité de venir découvrir le jardin remarquable. Vendredi 1^{er} juillet, chacune des classes sera accueillie par son propre guide, vêtu comme un personnage de conte de fées. Elle déambulera sur les chemins semés de surprises et d'émerveillement, au bord du Grand Morin, avant d'assister à un spectacle de cirque poétique de la Compagnie Circo Infinito.

Ouverture du jardin au public les 2 et 3 juillet !
Plus d'infos : www.moulinjaune.com

- **Le mercredi 25 mai, à 19h30** : salon de Jazz en l'auditorium de l'école de musique. Il s'agit d'un concert pédagogique proposé par le quartet du violoniste Régis Huby et du contrebassiste Claude Tchamitchian.

- **Le vendredi 1^{er} juillet, à 20h** : quatuor à cordes Métamorphoses au chapiteau du Royal Boui Boui de La Ferté-sous-Jouarre, en partenariat avec Pro Quartet, dans le cadre du Festival Inventio en Seine-et-Marne.

AUTRES RENDEZ-VOUS

- **Le samedi 4 juin** : "Rendez-vous aux jardins" à Jouarre, un événement initié par le Ministère de la Culture.
- **Le samedi 11 juin à 17h** : Spectacle de fin d'année de l'école de cirque avec l'ensemble Inizio de l'école de musique, au chapiteau du Royal Boui Boui de La-Ferté-sous-Jouarre.
- **Le mardi 21 juin à 19h30** : Fête de la musique au kiosque à musique de La Ferté-sous-Jouarre.

L'ÉCOLE DE MUSIQUE AU FERTÉ JAZZ FESTIVAL

Le partenariat se poursuit entre le Ferté Jazz Festival et l'école de musique avec plusieurs actions d'éducation artistique et culturelle :



- **Jeudi 23 Juin à 18h30** : grande scène "Choeur qui Jazouille", atelier chanson et ensemble instrumental avec "Amélie les crayons" pour la restitution du travail de la résidence artistique annuelle. **À 20h**, concert "Amélie les crayons".

Cette résidence, soutenue par la Drac Île-de-France, l'Éducation Nationale, le Conseil Départemental de Seine-et-Marne et l'Académie Charles Cros, a obtenu la labellisation du Ministère de la Culture « 400 ans Jean de la Fontaine ».

- **Samedi 25 juin à 19h** : Concert de Jerry Léonide avec les professeurs de l'école de musique
- **Samedi 25 juin** : Groupes de musiques actuelles de l'école de musique du Pays Fertois, du conservatoire municipal de Coulommiers et groupe Madlen invité, sur la place de l'hôtel de ville de La Ferté-sous-Jouarre.

École de musique

22 avenue du Général Leclerc - 77260 La Ferté-sous-Jouarre

Tél: 01 60 61 13 63 - ecoledemusique@coulommierspaysdebrie.fr

Facebook : [@ecoledemusiquedupaysfertois](https://www.facebook.com/ecoledemusiquedupaysfertois)



LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION INVESTIT POUR DÉVELOPPER LE TOURISME FLUVIAL SUR LA MARNE

Idéalement située entre Paris et la Champagne, la communauté d'agglomération bénéficie avec La Marne d'un atout majeur pour attirer les touristes. Le succès de l'offre existante (voir par ailleurs "Rives en rêve") conforte l'intercommunalité dans sa volonté de développer le tourisme fluvial pour renforcer l'attractivité du territoire et proposer une expérience globale aux visiteurs, qui profiteront de leur venue pour découvrir d'autres attractions locales, gastronomie en tête avec le Brie de Coulommiers, le Champagne ou encore les vins de Guérard.

Baptisé "Ferté Confluences", le projet de pôle nautique prévoit la rénovation et l'augmentation de la capacité d'accueil des haltes à la Ferté-sous-Jouarre, Nanteuil-sur-Marne et Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux. Lancés en mars dernier, les travaux prévoient également la création d'une capitainerie pour la gestion de l'accueil et l'information des plaisanciers.

PÉDALOS ET ROSALIES AU PARC DES CAPUCINS "COULOMMIERS ESTIVAL"



En famille ou entre amis, visitez le Parc des Capucins et le sentier nature en rosalie ou optez pour une balade en pédalo, sur la rivière du Grand Morin. De la Bibliothèque au Musée en passant par les vestiges du château de la Duchesse de Longueville, vous flânerez ainsi d'un Monument Historique à l'autre, au rythme tranquille de la rivière et des sentiers aménagés dans les jardins fleuris du Parc.

Périodes et horaires d'ouverture :

- Du 7 mai au 3 juillet : les week-ends
- Du 5 juillet au 30 août : du mardi au dimanche

Horaires de 14:00 à 18:00

•Location de pédalos (jusqu'à 5 personnes) :

Parcours : Parc des sports-Pont Moulin - Départ/Arrivée Embarcadère Promenade du bord de l'eau parc des sports Coulommiers.

Tarif : 16 € - Durée : 1h

•Location de rosalies (jusqu'à 6 personnes) :

Parcours Parc des sports-parc des capucins-sentier nature - Départ/Arrivée Promenade du bord de l'eau parc des sports coulommiers.

Rosalie 2 pédaleurs + 2 enfants tarif 12€ durée 30 mn - 20€ durée 1h

Rosalie 4 pédaleurs + 2 enfants tarif 18€ durée 30 mn - 25€ durée 1h

PARTEZ POUR UNE BALADE EN BATEAU SUR LA MARNE



Cet été, le temps d'un après-midi, au départ de La Ferté-sous-Jouarre, faites une douce parenthèse sur la Marne au rythme lent des bateaux de plaisance de Rives en Rêves. Allongé sur un transat à l'avant du bateau ou confortablement installé sur le pont arrière, laissez-vous porter... Vous n'avez qu'à profiter du paysage des coteaux de Champagne qui vous entourent et savourer la tranquillité en admirant le vert émeraude de la rivière et le spectacle des oiseaux qui passent d'une rive à l'autre...

DE BELLES RANDONNÉES PRÈS DE CHEZ VOUS

Autour de vous, toute la beauté de la Brie défile au gré de balades et de circuits balisés à vivre en famille et entre amis. Des coteaux de vignes aux sentiers en bord de rivière en passant par les chemins au cœur de grandes forêts, cette nature préservée dessine les paysages de notre territoire.

A pied, les balades découvertes sont plébiscitées par les randonneurs et à Crécy-la-Chapelle, ils affectionnent particulièrement le circuit de **La Vallée des Peintres du Grand Morin**.

Les amoureux de balades **en vélo** trouvent un terrain de jeu unique en Île-de-France avec les circuits **des Coteaux du Morin et de l'Aubetin** balisés et agréés par la Fédération Française de Cyclisme pour la qualité de son tracé.

CET ÉTÉ : DES IDÉES DE VISITES POUR LE WEEK-END

De Coulommiers à Crécy-la-Chapelle entre délices, eaux vives et artisanat d'art...

La Micro-folie de la Commanderie des Templiers



La Commanderie des Templiers est la mieux conservée en France au nord de la Loire. Ce lieu classé Monument historique en 1994 vient à la croisée des époques et des arts en offrant aux visiteurs de découvrir la version numérique des œuvres des plus grands musées de France et du monde.

Traversée de la Venise briarde en Canoë



Sur les brassets du Grand Morin, vous vous retrouverez à visiter Crécy-la-Chapelle en Canoë. Surnommée la "Venise briarde", cette ville a un charme fou.

Château des souffleurs de verre et des Maîtres verriers.



C'est une expérience tout à fait particulière que vous pouvez vivre au château de Condé-Sainte-Libiaire en découvrant le savoir-faire des maîtres-verriers autour de l'aventure des petits alchimistes.

De Jouarre à La Ferté-sous-Jouarre entre spiritualité et délices gourmands

Visitez la cave d'affinage de la Fromagerie Ganot.



Depuis 125 ans, la Fromagerie Ganot perpétue une tradition fromagère locale et familiale pour la fabrication du Coulommiers et du Brie de Coulommiers.

125 ans de savoir-faire qui se racontent lors de la visite de leur cave et du musée dédié au Fromage des Rois.

Sur le chemin de Jouarre, la religieuse



Jouarre est une belle discrète aux ruelles pavées et pittoresques. Elle porte en son cœur des cryptes visitées par des voyageurs et pèlerins du monde entier. La magnifique abbaye des bénédictines est voisine d'une insolite tour romane qui surplombe le plateau de la Brie et les 2 églises de la ville.

DEVENEZ AMBASSADEUR DES SECRETS DU PAYS DE BRIE

Le tourisme (voyage) est une rencontre avec un lieu et un lien que l'on tisse avec les gens qui y vivent.

Coulommiers Pays de Brie regorge d'un patrimoine fort ! Vous avez peut-être une histoire, une anecdote ou même un secret à raconter de votre Brie...

Vous connaissez les bons plans... le restaurant incontournable... Vous voulez aller à la rencontre des voyageurs du Pays de Brie. Alors, nous aimerions vous rencontrer.

Contactez-nous au 01.64.03.88.09.

L'AGENDA DES TEMPS FORTS >> DE JUIN À SEPTEMBRE 2022 >>

4 ET 5 JUIN & 3 ET 5 JUILLET

À Crécy-la-Chapelle FÊTES DU MOULIN JAUNE

Le Moulin Jaune ouvre son jardin labellisé "Jardin remarquable" en 2014 et « Patrimoine régional d'Île-de-France » en 2018. Ce jardin théâtre est un écrin de nature qui accueille des fêtes poétiques et colorées.

- 4 et 5 juin - De 11h00 à 19h00

Rendez-vous au Jardin

- 2 et 3 juillet - De 11h00 à 19h00

Les jardins ouverts d'Île-de-France

+ d'infos :

info@moulinjaune.com

<https://moulinjaune.com/fr>

DU VEN. 24 AU DIM. 26 JUIN

À La Ferté-sous-Jouarre FERTE JAZZ FESTIVAL



La 11^e édition du Festival Ferte Jazz.

Avec une nouvelle fois de grands artistes de la scène Jazz française et mondiale: Poppa Chuby, Deluxe, Kimberose, Matthis Pascaud & Hugh Coltman...

+ d'infos et billetterie : www.fertejazz.com

SAM. 2 JUILLET

À Dammartin-sur-Tigeaux DAM FEST

Le Dam'Fest est un festival Rock, Blues et Pop qui se tient dans le Parc de la Mairie.

+ d'infos et billetterie : <https://damfest.fr>

LUN. 25 JUILLET

À Crécy-la-Chapelle, Bouleurs et Voulangis TOUR DE FRANCE FEMININ

Le peloton du Tour de France cycliste féminin passera par Crécy-la-Chapelle, Bouleurs et Voulangis.

Cette deuxième étape du Tour de France Femmes 2022, longue de 135 kilomètres poursuivra sa route dans 34 autres communes de Seine-et-Marne

+ d'infos : www.letourfemmes.fr

SAM. 30 ET DIM. 31 JUILLET

À Saâcy-sur-Marne et Citry MONTÉE HISTORIQUE DE SAACY-CITRY

Les amoureux de belles voitures anciennes se donnent rendez-vous pour cette course de côtes qui prend pour paysage les superbes côteaux de Champagne avec vue sur les boucles de la Marne.

+ d'infos :

comitedesfetesdesaacy@gmail.com

<https://monteesaacy.monsite-orange.fr>

DIM. 11 SEPTEMBRE À Coulommiers

FÊTE DE LA SAINT FIACRE

La Fête de la Saint Fiacre célèbre le patron des jardiniers dans le Parc des Capucins à travers une grande fête en plein air autour de défilés d'attelages, de promenades en calèche, d'un marché des produits du terroir et de la nature, et d'un grand bal en plein air.

+ d'infos : www.coulommiers.fr

SAM. 17 ET DIM. 18 SEPTEMBRE

Dans les communes Coulommiers Pays de Brie Agglomération

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Organisées par les communes, les monuments et les sites historiques du Pays de Brie sont mis à l'honneur avec un programme varié de visites guidées et d'activités découvertes du patrimoine.

+ d'infos : 01 64 03 88 09

www.coulommierspaysdebrie-tourisme.fr

VEN. 23 ET SAM. 24 SEPTEMBRE

À Coulommiers

COULOMMIERS AIME SON BRIE

En octobre, c'est le grand rendez-vous des gourmands et des gourmets, avec la 4^{ème} édition de la fête du Brie de Coulommiers, sous la Halle aux Fromages ! Masterclass, dégustations et concours de cuisine, pour vous faire vivre de grands moments de cuisine avec des Chefs de renom !

SAM. 24 ET DIM. 25 SEPTEMBRE

À Crécy-la-Chapelle

FOIRE DE LA SAINT-MICHEL

Près de 10 000 visiteurs pour la foire Saint-Michel, événement incontournable de l'automne née des grandes foires de Champagne.

+ d'infos : com@crecylachapelle.eu

www.crecylachapelle.eu

+ D'INFOS

Coulommiers Pays de Brie

Tourisme

01 64 03 88 09

www.coulommierspaysdebrie-tourisme.fr

FERTE JAZZ présente



Ferte JAZZ #11 FESTIVAL

LES GROOVE SESSIONS

24 • 26 JUIN 2022

LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE (77)
ESPACE DES 2 RIVIÈRES

DELUXE
POPA CHUBBY
KIMBEROSE
MATTHIS PASCAUD
& HUGH COLTMAN
SAME PLAYER SHOOT
AGAIN FEAT JEAN-
JACQUES MILTEAU
DELGRES • BCUC
NICOLAS FOLMER
M.O.M • DANIEL
ZIMMERMANN
AYÉLÉ...

www.fertejazz.com



TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION
OFFICIELLE DE VOS SORTIES